



Nouvelle baisse des revenus agricoles

La valeur de la production agricole, qui avait frôlé 400 millions d'euros sur les deux exercices précédents, diminue légèrement de 1,1 % en 2013, et s'établit à 395 millions d'euros. Le renchérissement des matières premières se poursuit et entraîne une nouvelle baisse des revenus.

La production de canne à sucre reste prépondérante (131 millions d'euros) mais les résultats de la campagne sont moins bons (- 2,6 %). Les autres productions végétales (fruits, légumes et horticulture) progressent de 2,2 % en 2013, pour atteindre 150 millions d'euros. Enfin, la production de l'élevage (110 millions d'euros) recule de 3,7 % sur un an.

Les productions végétales se maintiennent

Le début de la campagne est marqué par deux épisodes cycloniques en janvier, Dumilé et Felleng. Le manque de produits se fait rapidement sentir et les cours augmentent significativement jusqu'à la fin du premier trimestre. Dès le mois d'avril, les tarifs reviennent à la normale, avec une offre en fruits et légumes étoffée. Malgré ces aléas climatiques, la valeur de la production végétale se maintient sur l'année 2013 au niveau de 2012 (281 millions d'euros).

❖ Tableau 1- Valorisation de la production agricole

millions d'euros

	2010	2011	2012 ¹	2013 ²	Évolution 2013/2012 (%)
Canne à sucre	130,3	132,7	134,3	130,8	-2,6
Fruits, légumes et tubercules	120,1	122,9	123,0	126,3	2,7
Autres productions végétales	24,1	24,1	24,0	24,0	0,0
Bétail	40,3	43,3	43,4	37,8	-12,9
Volailles, œufs	55,8	60,1	58,3	60,2	3,3
Autres produits de l'élevage	12,8	12,8	12,5	12,0	-4,0
Total production de biens³, dont :	383,4	395,9	395,5	391,1	-1,1
- production végétale	274,5	279,7	281,3	281,1	-0,1
- production animale	108,9	116,2	114,2	110,0	-3,7
Activité principale de travaux agricoles	4,0	4,0	4,0	4,0	0,0
Valeur totale de la production	387,4	399,9	399,5	395,1	-1,1
Consommations intermédiaires	175,4	194,3	207,7	213,8	2,9
Valeur ajoutée brute	212,0	205,6	191,8	181,3	-5,5
Revenu net d'entreprise agricole	156,2	149,3	134,3	123,9	-7,7
Résultat agricole⁴	211,0	204,6	190,6	180,8	-5,1

1. Chiffres semi-définitifs

2. Chiffres provisoires

3. Y compris aides directes aux productions (aides canne dont recette bagasse-énergie, aides POSEI à la production, ADMCA, PPR, PAB) ; hors subventions (ICHN, MAE, calamités)

4. Correspond à la valeur totale des productions et subventions (ICHN, MAE, calamités) diminuée des consommations intermédiaires, impôts et amortissements

Source : Agreste, Daaf Réunion

Les résultats de la campagne cannière sont pourtant moins bons qu'en 2012 : le tonnage de canne produit diminue de 118 000 tonnes. Il s'établit à 1 717 665 tonnes, ce qui est inférieur à la moyenne décennale. En revanche, la richesse en sucre est de bon niveau à 14,1 %, supérieure à la moyenne décennale (13,9 %). Cette bonne concentration en saccharose permet de compenser partiellement les pertes en volume. La production de sucre s'élève à 198 000 tonnes. Au final, la valeur économique de la production de canne ne perd que 2,6 %.

La valeur de la production animale perd 4 millions d'euros en 2013, suite à la baisse des volumes traités. La filière porcine est particulièrement concernée (- 2 000 tonnes).

Nouveau renchérissement des consommations intermédiaires

Comme en 2012, l'exercice 2013 est marqué par le renchérissement des consommations intermédiaires. Cette hausse concerne principalement les postes « aliments pour animaux » (+ 3 millions d'euros), dont le prix suit celui des céréales, et dans une moindre mesure les « engrais et amendements » (+ 2 millions d'euros). Les filières viandes (volailles, porcs, bovins) et lait sont donc les plus impactées par la hausse des matières premières. Toutefois, les consommations intermédiaires progressent moins qu'en 2012 (+ 2,9 % en 2013 après + 6,8 %) mais elles génèrent plus de 6 millions d'euros de charges d'exploitation supplémentaires. Les consommations intermédiaires représentent désormais plus de 54 % de la valeur totale de la production contre 45 % pour l'exercice 2010.

Dans ce contexte difficile, la valeur ajoutée brute diminue de 10,5 millions d'euros en 2013 et s'élève à 181,3 millions d'euros. Le résultat agricole recule également (- 5,1 %) et s'établit désormais à 180,8 millions d'euros.

Lionel Levet, Daaf

DEFI : installer 140 éleveurs en 10 ans et contribuer à la baisse des prix

Le programme DEFI - Développement Élevages Filières Interprofessionnelles - est le fruit d'une concertation de l'ensemble des acteurs de la filière animale (proviens, producteurs, transformateurs, distributeurs et importateurs) dans le cadre des États généraux de l'outre-mer. Entré dans sa phase opérationnelle en janvier 2011, il court sur une période de dix ans avec comme objectifs :

- Installer 140 nouveaux éleveurs ;
- Apporter du pouvoir d'achat aux Réunionnais grâce à une baisse des prix pérenne allant de 7 % à 23 % sur près d'une centaine de produits locaux ;
- Inciter à la préférence régionale dans l'acte d'achat pour stimuler la production locale, développer les filières et accroître les emplois ;
- Développer le partenariat des filières locales avec le marché des collectivités, du CHR et des boucheries traditionnelles en leur proposant des produits à des tarifs spécifiques.

Après trois années de mises en œuvre DEFI et avec le soutien de l'Union européenne (POSEI et FEADER), le bilan réalisé est globalement positif :

- Plus d'accessibilité des produits locaux : 43 % des consommateurs affirment acheter plus de produits locaux grâce à DEFI (source : étude LH2 réalisée en mars 2014) ;
- Plus de demande donc plus de volumes commercialisés : + 21 % de produits DEFI commercialisés depuis 2011 (par exemple + 31 % pour les produits de volaille, + 29 % pour les produits laitiers frais) ;
- Plus d'emplois : 87 éleveurs installés dans les filières dont 19 éleveurs DEFI en production depuis 2011 et 21 DEFI supplémentaires d'ici 2014 ;
- Plus de structuration : augmentation du poids des filières organisées dans la production locale totale (par exemple + 2 points pour le bœuf, + 3 points pour le porc) ;
- Plus d'investissements productifs : 74 millions d'euros investis dans les filières animales, dont 52 millions d'euros sur fonds propres.